

APPEL A COTISATION 2020

Le 3 janvier 2020

Chers(es) Collègues,
Adhérents et Sympathisants de l'IDEPP,

L'année 2020 démarre dans le fracas d'un vaste mouvement social multiforme, comme fin 2018 avec la crise dite des gilets jaunes.

Ce mouvement social est multiforme en ce sens qu'il touche notamment beaucoup d'agents de l'état essentiellement sur le problème des retraites, mais il ne faut pas oublier qu'en son sein, une vaste protestation prend forme par rapport à la crise des hôpitaux et en particulier la psychiatrie.

L'IDEPP est présente sur tous les terrains, seule, ou en intersyndicale psychiatrique avec ses collégiens des autres syndicats de psychiatrie, mais aussi via la CMH avec l'ensemble de la médecine hospitalière.

Il faut rappeler que l'année 2019 se termine aussi par un brillant succès de ses listes aux élections professionnelles.

Comme nous le rappelons régulièrement, notre action coûte cher en terme logistique (mails, fichiers, tracts, médiatisation de nos actions). C'est pourquoi, nous vous demandons, de payer votre cotisation à l'IDEPP, le plus rapidement possible.

Bien Amicalement,

Dr Norbert SKURNIK
Vice-président assurant l'intérim



Dr Annie MSELLATI
Trésorière



BULLETIN DE COTISATION 2020

NOM :

Prénom : Tél :

Adresse Postale :

Adresse électronique : @

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 120 € pour PH temps plein | <input type="checkbox"/> 30 € pour médecins honoraires |
| <input type="checkbox"/> 60 € pour PH temps partiel et assistants | <input type="checkbox"/> 200 € (ou plus) pour cotisation de soutien |
| <input type="checkbox"/> 50 € pour vacataires et internes | |

Chèque à libeller à l'ordre de l'IDEPP et à retourner à la trésorière
Docteur Annie MSELLATI
Site Maison Blanche – Bichat, 4, avenue de la porte de Saint Ouen – 75018 Paris